

Accise—Loi

[Français]

LA LOI SUR LA TAXE D'ACCISE ET LA LOI SUR L'ACCISE

MESURE MODIFICATIVE

L'hon. Pierre H. Cadieux (au nom du ministre d'État (Finances)) propose: Que le projet de loi C-14, Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise et la Loi sur l'accise, soit maintenant lu une deuxième fois et déferé à un Comité législatif.

M. Pierre H. Vincent (secrétaire parlementaire du ministre des Finances): Monsieur le Président, je pense qu'il est important de prendre la parole sur le projet de loi C-14, projet de loi qui fait suite au Budget du 26 février dernier, ainsi que, comme vous vous en souviendrez, monsieur le Président, de l'avis des voies et moyens du 11 juin dernier, projet de loi qui se veut une augmentation de certaines taxes de vente fédérales: Un pour cent d'augmentation sur le matériel de construction faisant passer de 7 à 8 p. 100; l'alcool et le tabac de 14 à 15 p. 100 et les autres biens de 11 à 12 p. 100.

Monsieur le Président, il est sûr que c'est une augmentation de taxe qui vient aider le gouvernement fédéral dans sa lutte au déficit—notre déficit qui n'énerve pas trop trop l'opposition et je vois même mes collègues de l'autre côté rire du déficit.

M. Boudria: J'ai ri du gouvernement conservateur.

M. Vincent: Vous savez, monsieur le Président, que le déficit que nous avons dépend du gouvernement précédent, du gouvernement libéral. Nous avons dans ce projet de loi fait en sorte d'aller chercher des revenus qui sont nécessaires et qui vont aider le gouvernement dans les domaines justement où l'opposition, très souvent, mentionne que nous ne faisons pas ce qui devrait être fait.

Monsieur le Président, vous êtes un brillant procureur et également un homme d'affaires averti et vous savez très bien que si on ne diminue pas le déficit, que si on ne fait pas en sorte de réduire l'immense dette qui nous a été laissée par l'ancien régime... Vous savez, monsieur le Président, on est rendu au point que 25 p. 100 de nos dépenses annuelles en termes gouvernementaux ne servent qu'à payer les intérêts sur nos dettes, pour ne pas dire sur leurs dettes, monsieur le Président.

● (1700)

Une voix: Mauvaise gestion libérale de 20 ans.

Une autre voix: Ça ne les dérange pas eux autres.

M. Vincent: Mais ils n'ont jamais administré, d'ailleurs. Vous avez vu, monsieur le Président, le rapport du Vérificateur général la semaine dernière, on mentionnait les folies qui ont été faites par l'ancien régime, on mentionnait comment ils ont dilapidé l'argent des contribuables canadiens à des fins plus que partisans, mais la population a très bien compris parce qu'elle les a mis dehors. Dans la belle circonscription de Trois-Rivières, monsieur le Président, deux jours avant les élections du 4 septembre, on a signé des projets pour des millions, des projets qui étaient strictement à des fins partisans, et la population n'a pas été dupe et cette dernière a quand même voté pour le parti conservateur, pour le premier ministre Brian Mulroney et nécessairement, monsieur le Président, pour votre humble serviteur.

Une voix: C'est depuis ce temps-là qu'ils sont heureux du changement.

M. Vincent: Et ça va très bien, monsieur le Président, dans la circonscription de Trois-Rivières comme au niveau du Québec, comme au niveau du pays.

Ce qui me ramène, monsieur le Président, à l'augmentation de taxes. Elle est nécessaire, monsieur le Président. Monsieur le Président, on fait des commentaires sur la région. Je mets au défi le député de venir faire un tour à Trois-Rivières. Je le mets au défi quand il le voudra, ça me fera plaisir de l'accueillir en plus de cela. Le parti libéral est venu deux fois en deux ans et il n'y a même pas eu 25 personnes les deux fois mises ensemble.

Une voix: ... Saint-Maurice, 20 ans de patronage, c'est normal qu'il soit rouge.

M. Vincent: Monsieur le Président, son chef est venu dans la circonscription de Trois-Rivières il y a un an, il y avait plus de monde à la partie d'huitres qu'il n'y en avait à sa réunion, alors il ne faut pas s'énerver avec cela.

Monsieur le Président, il est important de diminuer le déficit. On sait que si on ne diminue pas le déficit, on va se retrouver avec une augmentation du taux d'intérêt.

Une voix: Personne ne travaille...

M. Vincent: Vingt-deux pour cent, 23 p. 100 de taux d'intérêt, ça ne les dérange pas, ils ont vécu cela, ils étaient heureux avec cela, ils se complaisaient avec un taux d'intérêt de 24 p. 100. Mais les gens, les contribuables canadiens, ils aiment des taux d'intérêt en bas de 10 p. 100, ils aiment ce qu'ils vivent présentement. Un déficit élevé, ça nous amène également à un dollar qui est moins fort. Il était heureux le parti libéral, l'Opposition, lorsque le dollar était encore moins élevé, il était heureux avec cela. On a un dollar qui est présentement stable, monsieur le Président, et qui aide les entreprises canadiennes à exporter et à faire du bon argent avec les États-Unis. Monsieur le Président, malheureusement, ils ne comprennent pas. Je m'aperçois qu'ils ne comprennent absolument pas ce qu'on essaie de dire.

Une voix: Ce ne sont pas de bons professeurs non plus dans la finance, je peux dire cela.

M. Vincent: L'importance également de réduire le déficit et d'avoir l'argent qui rentre dans les coffres de l'État, monsieur le Président, c'est surtout pour pouvoir maintenir les programmes qui sont en place et qui sont valables. C'est également pour maintenir les programmes sociaux que nous avons, et je pense que c'est important. Même si l'Opposition en rit, je pense que c'est important et qu'il faut avoir à ce niveau-là de l'argent qui rentre. Et pour avoir de l'argent qui rentre, monsieur le Président, il y a des choses sur lesquelles on peut augmenter les taxes, et je pense que les contribuables canadiens sont prêts à vivre avec cela. Je pense que l'augmentation sur le tabac, ça ne fait pas mourir personne, au contraire.

Une voix: La boisson.

M. Vincent: L'augmentation sur l'alcool, je pense encore une fois, monsieur le Président, que c'est raisonnable.

Une voix: La baisse de l'essence!